

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Lourdes, le 12 novembre 2021

CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous informe de la réunion du Conseil municipal :

le jeudi 18 novembre 2021 à 18 h 30,

Palais des congrés Avenue du Maréchal Foch 65100 LOURDES

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour relatif à cette séance.

Il est fait application de règles dérogatoires concernant l'organisation de cette séance afin de respecter les gestes barrières et les règles de distanciation physique, prévues par la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire (article 10 IV). Ainsi, le Conseil municipal se déroulera avec une jauge maximale de 42 personnes pour le public, hors presse. Le caractère public de la séance sera par ailleurs réputé satisfait dès lors que les débats sont accessibles en direct au public de manière électronique.

Veuillez noter que le passe sanitaire ne sera pas exigé pour participer ou assister à la séance du Conseil municipal.

La séance sera rediffusée en direct sur la chaîne YouTube de la Ville de Lourdes, au lien suivant : https://www.youtube.com/channel/UCzR6rGVB4SS4ZosIDlhci1g/featured

Thierry LAVIT

Vice-Président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées

Le Maire



18 NOVEMBRE 2021

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal de la séance publique du 30 septembre 2021

I - <u>DECISIONS DU MAIRE</u>

1 - Décisions du Maire

II - ADMINISTRATION GENERALE

- 2 Rapport d'activités et comptes administratifs 2020 de la CATLP
- 3 Mandat spécial pour déplacement des élus
- 4 Mise en place d'une boutique éphémère du 1er au 31 décembre 2021
- 5 Demande de subvention au titre du Fonds d'intervention régional (FIR) de l'Agence régionale de santé (ARS) Occitanie pour le fonctionnement du centre de vaccination contre la Covid-19 de Lourdes
- 6 Adhésion au Collectif "Tricolor"
- 7 Transformation numérique : demande de subvention auprès de l'Etat
- 8 Demande de subvention au titre du FNADT 2021 pour la réalisation d'opérations d'embellissement, d'accessibilité et de déploiement de services dans le cadre du projet « Lourdes, Cœur des Pyrénées »

III - FINANCES

9 - Décision modificative 2021-2

IV - SPORTS

- 10 Sports: affectation de l'aide au sport
- 11 Coupe du Monde VTT 2022 : attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Lourdes VTT et versement d'un acompte en 2021

V - CULTURE / PATRIMOINE / TOURISME

- 12 Demande de subvention auprès de la DRAC Occitanie programmation Musée pyrénéen
- 13 Additifs tarifs 2021 boutique Musée pyrénéen
- 14 Premier Festival de la beauté du 26 au 28 novembre 2021 : convention de partenariat entre la ville de Lourdes et l'association de la Diaconie de la Beauté et attribution d'une subvention exceptionnelle
- 15 Annexe opérationnelle à la convention-cadre de partenariat entre la ville de Lourdes et le Parvis Scène nationale Tarbes Pyrénées relative à la mise en œuvre de la politique de diffusion cinématographique "hors les murs" proposée par le Parvis
- 16 Dénomination de l'immeuble Lacour "Espace François Mengelatte"

VI - TRANSITION ECOLOGIQUE ET CADRE DE VIE

17 - Forêts communales - Assiette des coupes de bois - année 2022

VII - AFFAIRES JURIDIQUES

- 18 Rapport d'activités et compte administratif 2020 du SIMAJE
- 19 Modification de l'article 6 alinéa 3 des statuts du SIMAJE
- 20 Modification des statuts du SIMAJE : ajout d'une compétence en matière de fabrication-fourniture de repas et ajout d'un article relatif aux prestations de service
- 21 Protocole transactionnel entre la ville de Lourdes et la SCI BP96 concernant la régularisation de la cession de terrains pour l'implantation de Pôle emploi et de l'AT 65
- 22 Cession de parcelles non bâties à l'entreprise INFRANOR
- 23 Abrogation de la délibération n°1.3 du Conseil municipal du 1er mars 2019 relative au protocole de vente des 66 Bancs de la Grotte cahier des charges de la cession et de la délibération n°46 du Conseil municipal du 13 décembre 2019 relative à la modification du protocole des Bancs de la Grotte
- 24 Modification de la délibération n°23 du Conseil municipal du 30 septembre 2021 relative aux Bancs de la Grotte : vente du Banc n°64 à la SARL Société Le Coumely
- 25 Cession de parcelles non bâties à M. et Mme ARNAUDIN
- 26 Acquisition à titre gratuit d'un bien sans maître et vacant sis 3 rue Sergent Bernes Cambo

VIII - PERSONNEL

27 - Création d'un emploi permanent pour du personnel handicapé (en application de l'article 38 de la loi n°84-53 du 26/01/1984)

28 - Création d'un emploi non permanent à pourvoir dans le cadre d'un contrat de projet

Le Maire,

Thierry LAVIT